

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2017**

Convocation le 23 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente octobre à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Élisabeth Bousquet, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Sylvia Goulding, Daniel Hobmaier, Fabrice Redoules

Étaient absents : Roger Bourhoven, Sylvia Jouhanneau et Rémi Soullignac

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de prendre une décision modificative sur le budget 2017. En effet, le montant chiffré au chapitre 65 concernant les autres charges de la gestion courante est insuffisant.

Monsieur Le Maire propose de prendre la décision modificative suivante.

	DÉPENSE	DÉPENSE
D11/6228 : Charges à caractère général/ Divers	- 900€	
D65/6531 : Indemnités des élus		+ 900€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les Arques, le 30 octobre 2017

Le Maire,

Jérôme Bonafous

Fait et délibéré
en séance publique, le jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 06/11/2017
Le Maire,